

EVO®

PROCEDE D'ASSÈCHEMENT ELECTRONIQUE DES MURS ET DES SOLS

LE PROCEDE EVO®



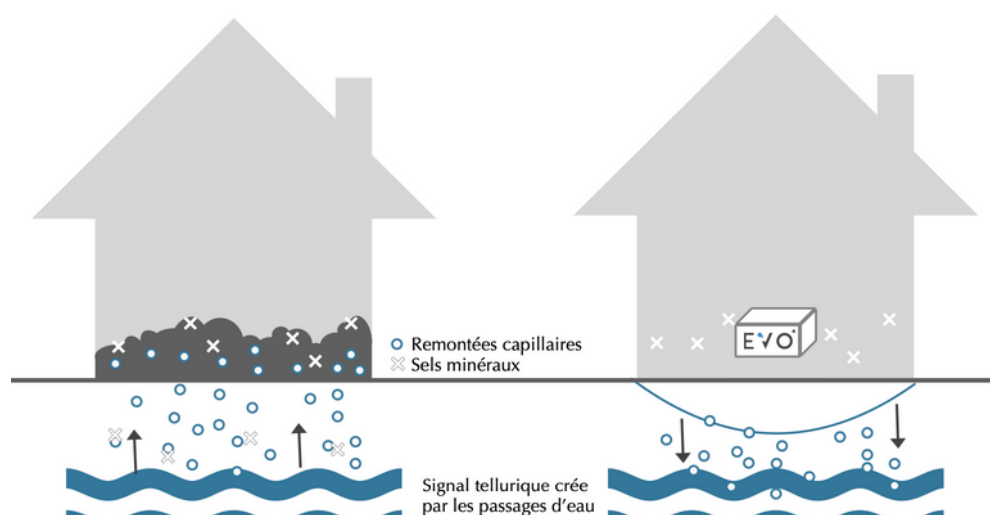
Le procédé EVO® permet de stopper définitivement le phénomène des remontées capillaires présent sous les bâtiments. Ce boîtier traite partiellement ou en totalité les sols et les murs de tous types de bâtiment, quelques soient leur épaisseur et leur nature.

EVO® est efficace sur les murs enterrés, semi-enterrés et dans les caves (murs périphériques, de refends et les cloisons).

EVO® est équipé d'un boîtier étanche IP65 scellé et il est fixé à l'aide d'équerres ou bien collé.

EVO® est breveté par l'INPI et est fabriqué en France par Axe Assèchement, il est composé de circuits électroniques passifs qui utilisent l'énergie naturelle créée par les remontées capillaires.

LA RÉACTION
DÉCLANCHÉE PAR CES
CIRCUITS PERMET DE
NEUTRALISER LES
REMONTEES CAPILLAIRES.
AINSI L'EAU REDESCEND,
LES MURS ET LES SOLS
S'ASSÈCHENT.



EVO® assure la protection du patrimoine, il n'émet pas d'ondes et il est écologique et autonome. EVO® est un procédé validé par un bureau de contrôle et breveté par l'INPI. L'appareil dispose d'une garantie de 30 ans, il a une durée de vie supérieure à 60 ans et ne nécessite aucun entretien. Axe Assèchement propose un contrat d'obligation de résultat.



MEMBRE ASSOCIÉ

GROUPEMENT DES ENTREPRISES
DE RESTAURATION
DE MONUMENTS HISTORIQUES

L'INSTALLATION

L'installation de EVO® ne nécessite pas de travaux, elle est rapide et réversible. La position idéale de l'appareil se situe au centre du bâtiment ou de la partie du bâtiment à traiter et sera déterminée au préalable sur plan. L'orientation du boîtier sera de préférence Nord/Sud. La position sur site sera affinée à l'aide d'un appareil de mesure des champs type géo magnétomètre (mesure de l'anomalie du champ magnétique créée par le passage d'eau souterraine (mini 3 000 nano Tesla, 0.03 gauss). Pose possible de 20 cm à 2,5 m de hauteur par rapport au terrain naturel (soit au RCH ou dans la cave). EVO® ne doit pas être placé à proximité d'une grosse masse métallique (D>20cm). Pose en applique verticale ou horizontale sur une équerre, une étagère ou dans un mobilier. Le boîtier peut être encastré dans une niche créée par le maçon (au choix du maître d'œuvre). Dimensions des niches à créer prévoir un minimum de 10 cm en plus des dimensions de l'appareil ainsi qu'une surface plane pour poser l'appareil. EVO® est autonome il ne nécessite pas d'alimentation électrique. EVO® ne doit pas être déplacé



EVO® PEUT TRAITER UN
BÂTIMENT SUR UN DIAMÈTRE
DE 10 M JUSQU'À 60 M
DIMENSIONS : L X L X H
ACTION DE 10 À 30 MÈTRES :
40 X 31 X 13 CM
ACTION DE 30 À 60 MÈTRES :
40 X 31 X 18 CM

LES RÉSULTATS

L'assèchement des murs se fait progressivement, l'eau résiduelle contenue dans les sols et les fondations va s'évaporer et redescendre par gravité lentement sans fissuration des matériaux.

La durée de l'assèchement est variable : 6, 12 à 18 mois (murs de 20 à 50 cm) et de 18 à 24 mois (murs de 60 à 80 cm). Lorsqu'il s'agit de murs enterrés la durée d'assèchement peut doubler.

Avant la réalisation des travaux d'embellissement, il faudra impérativement neutraliser les sels minéraux véhiculés par les remontées capillaires :

Il faudra piquer les enduits contaminés et appliquer sur les sels hygroscopiques une compresse de dessalement type PAT'AXE sur une épaisseur de 0,6 cm, puis un mortier d'assainissement anti-salpêtre à la chaux type KEIM system POROSAN-MINERAL prêt à l'emploi ou équivalent sur une épaisseur de 2 cm. *Cf fiche produit PAT'AXE*

Axe Assèchement 350, route du tilleul 69270 Cailloux sur Fontaines

Tel : 04 37 26 05 94 – 06 68 36 20 20 – contact@axeassechement.fr

SARL au capital de 100 000 Euros SIRET 444 557 391 RCS Lyon

Option paiement TVA sur les débits – TVA N°FR76444557391 www.axeassechement.fr